

Communiqué de presse du 17 février 2026

INTERDICTION DU PACAGE FRANCO-SUISSE 2026 : PROMÉTERRE AUX CÔTÉS DES ÉLEVEURS POUR TROUVER DES SOLUTIONS

Prométerre prend acte avec regret de la décision de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) d'interdire le pacage franco-suisse pour 2026. Cette mesure, justifiée par la nécessité de protéger l'élevage en Suisse contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), entraîne des conséquences majeures pour plus de 160 éleveurs vaudois et environ 4'000 bêtes directement concernés. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre reste engagée aux côtés des familles touchées et en appelle au soutien des autorités.

Alors même que Prométerre s'était engagée auprès des autorités pour plaider en faveur d'une solution pragmatique au regard de la situation causée par la DNC, une approche plus nuancée n'a pas été retenue. Dans une région où les pâtures chevauchent régulièrement les frontières nationales et où le pacage transfrontalier constitue une pratique séculaire intimement liée aux conditions locales, une gestion flexible basée sur des critères géographiques et des exigences strictes auraient pu concilier impératif sanitaire et réalités du terrain. Les autorités fédérales ont toutefois tranché pour une interdiction générale et sans ambiguïté. Prométerre prend acte de cette décision et l'accepte, pleinement consciente des enjeux sanitaires. Chacun souhaite éviter l'introduction de la DNC en Suisse, dont les conséquences seraient désastreuses pour l'élevage et la production laitière. La situation épidémiologique en France voisine demeure très incertaine, et les autorités vétérinaires anticipent l'apparition probable de nouveaux cas dès ce printemps. Face à une telle menace, la logique de précaution qui préside à cette interdiction est compréhensible.

Cependant, cette interdiction ne doit pas laisser les éleveurs concernés seuls face à leurs défis. À quelques semaines de la montée sur les alpages, de nombreuses questions demeurent sans réponse : où conduire mon bétail, comment assurer le fourrage nécessaire, sachant que cette ressource va forcément manquer, quelles seront les conséquences économiques durables pour mon exploitation ? La situation est particulièrement éprouvante pour les familles d'éleveurs touchées.

L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre s'engage à accompagner activement les exploitants dans la recherche de solutions concrètes et exhorte également les autorités fédérales et cantonales à mettre en place, sans délai, des mesures de compensation adaptées à la réalité des exploitations touchées : soutien à la recherche de pâtures alternatifs, aide financière pour les surcoûts provoqués par l'interdiction, accompagnement administratif des exploitants confrontés à cette situation, flexibilité des exigences en matière de bilan de fumure et de charge en bétail sur les alpages.

Ces mesures sont indispensables. Des éleveurs vaudois, mais également genevois, neuchâtelois et jurassiens sont sacrifiés pour protéger la Suisse entière face à une menace sanitaire aux répercussions nationales. Il appartient à l'ensemble des acteurs – autorités, organisations professionnelles et collectivités – de faire preuve de solidarité afin que personne ne soit laissé pour compte et que les efforts imposés aux éleveurs soient reconnus et justement compensés.

Prométerre se tient à disposition des autorités et des éleveurs pour construire, ensemble, des réponses justes, pragmatiques et durables.

Renseignements complémentaires

Martin Pidoux, directeur de Prométerre, m.pidoux@prometerre.ch

Prométerre est l'association faîtière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 180 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.